

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

22

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **13 DECEMBRE 2024**

Objet de la délibération :

**LA FARLEDE –
OPERATION « LA
GUIBAUDE TRANCHE
2 » ACQUISITION EN
VEFA DE 14
LOGEMENTS LLI
PROMOTEUR JENZI**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Bruno BAIXE, Michèle BUGEAU,
Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL,
Patrick DEBIEUVRE, Marc ESPONDA, Patrick EVEILLEAU, Jeannine
GHIO, Loïc GUILLEUX, Jacques PEYROT, Serge PELLEGRIN, Valérie
RIALLAND

Catherine BASCHIERI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO
Christian BRIEL, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

Absents et excusés : Martine ARENAS, Rodolphe ARNAUD, Dalila
CHOUIAH, Delphine GROSSO, Dominique LAIN, Marc LAURIOL,
Josée MASSI

Représentant du CSE présent : Didier D'HOTEL

Représentant du CSE excusé : Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Par délibération n°25 en date du 16/06/2023, vous avez autorisé l'acquisition en VEFA de 41 logements et 41 stationnements ainsi que l'accompagnement sous conditions financières pour la réalisation de 32 logements et ses stationnements, en « bail réel et solidaire initial » dans un programme de 117 logements au total sis à LA FARLEDE, Avenue Général de Gaulle.

Le promoteur JENZI propose à l'Office d'acquérir en l'état futur d'achèvement 14 logements supplémentaires de type Logements Locatifs Intermédiaires, situés dans le bâtiment A de l'opération.

Cette proposition est une opportunité de compléter l'offre de logements déjà présente sur ce programme.

Les conditions d'acquisition sont les suivantes :

➤ 14 LLI comprenant 14 parkings en sous-sol et développant une SHAB de 725,16 m², le prix proposé est de 3.600 € HT/m² SHAB.

Nous disposerions de la répartition suivante : 8 type 2, 5 type 3, 1 type 4

Les conditions d'acquisitions sont soumises à l'estimation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat qui a été sollicitée ; son estimation est en cours, et nous ne manquerons pas d'informer le conseil dès obtention de ladite estimation.

Je vous demande donc de bien vouloir :

- Autoriser l'acquisition en VEFA des 14 logements LLI et stationnements aux conditions ci-dessus visées,
- Autoriser la poursuite de cette opération,
- Autoriser le Directeur Général à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à la majorité, M PEYROT et M GUILLEUX ayant voté contre, et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI